Des postes vacants à pourvoir ?

Utilisez la plateforme de recrutement de l'ANEFA et le site de Pôle emploi

L'ANEFA et Pôle emploi sont partenaires pour assurer votre recherche de candidats et la multidiffusion de vos offres.

« lagriculture-recrute.org » de l'ANEFA :

Vous souhaitez déposer une offre d'emploi ou recherchez un salarié pour votre exploitation ou dans votre entreprise ?

Testez la plateforme de l'ANEFA : « lagriculture-recrute.org » : 100 experts, du recrutement et de la filière agricole, issus du réseau ANEFA sont là pour vous accompagner dans vos démarches de recrutement, pour des emplois saisonniers et permanents.

« pole-emploi.fr » : un site, des services pour faciliter et accélérer vos recrutements

Avec 13,2 millions offres d'emploi publiées et 493 millions de visites en 2020, pole-emploi.fr est le premier site emploi de France.

Recherchez des candidats, trouvez vos futurs salariés !

Faites votre sélection de candidats à contacter. Où que vous soyez, quelle que soit l'heure, accédez en un clic à la première base de profils en France.

Créez une offre attractive en quelques clics grâce à un formulaire intuitif !

Pôle emploi vous suggère les savoirs et savoir-faire généralement les plus recherchés pour le métier concerné. Et l'un de nos 5500 conseillers dédiés à l'accompagnement des recrutements sera à vos côtés si vous rencontrez des difficultés pour recruter.

Pôle emploi.fr

Mise en page : Pôle emploi - Direction du siège © 2021